



# La voix anticapitaliste

Bulletin du Nouveau Parti Anticapitaliste comité d'Orléans



Mel : npa45@sfr.fr  
Instagram : npa.orleans

Site : npa45.org  
Facebook : NPA Orléans 45



## Avortement : c'est aux femmes de décider !

Le 28 septembre est la journée mondiale du droit à l'avortement. En France comme ailleurs, des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes avec un objectif : se mobiliser pour garantir ou élargir ce droit fondamental.

### Ici et ailleurs, un droit remis en question

En France, l'IVG est autorisée et le délai légal d'accès à l'IVG a été prolongé (14 semaines de grossesse). Mais son accès est fortement compromis par la clause de conscience spécifique à l'IVG (qui permet à un·e professionnel·le de santé de refuser de pratiquer une IVG), ainsi que par le manque de moyens humains et matériels. Ainsi, près de 8 % des centres pratiquant l'IVG en France ont fermé en dix ans, ce qui rallonge les délais de prise en charge. C'est ce qui pousse 5000 femmes à avorter chaque année à l'étranger car elles ont dépassé les délais. C'est pour cela que la constitutionnalisation du droit à l'IVG serait certes une avancée, mais insuffisante si elle n'est pas accompagnée de nouveaux moyens.

L'extrême droite attaque le droit à l'avortement dès qu'elle en a l'occasion, que ce soit en le pénalisant ou bien en attaquant directement les organisations et militant.e.s féministes. Aux États-Unis, les mesures prises par Trump ont affaibli les droits des femmes et des LGBTI. En juin dernier, la cour suprême a abrogé l'arrêt garantissant le droit à l'avortement dans tout le pays. Et aujourd'hui plus de la moitié des États ont interdit l'avortement. En Hongrie, depuis le 15 septembre, le gouvernement de Viktor Orban oblige les personnes qui souhaitent avorter à écouter les battements de cœur du fœtus...

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les femmes qui ont subi des viols de guerres et ont réussi à fuir en Pologne se trouvent dans des situations dramatiques, sans accès à l'avortement. Et de l'Équateur au Salvador ou à Malte, la liste est longue. Pourtant il y a urgence, car légalement ou non, les femmes avortent, et dans le monde, une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin.

Orléans le 28-09-2022



# La voix anticapitaliste

Bulletin du Nouveau Parti Anticapitaliste comité d'Orléans



Mel : npa45@sfr.fr  
Instagram : npa.orleans

Site : npa45.org  
Facebook : NPA Orléans 45



## Avortement : c'est aux femmes de décider !

Le 28 septembre est la journée mondiale du droit à l'avortement. En France comme ailleurs, des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes avec un objectif : se mobiliser pour garantir ou élargir ce droit fondamental.

### Ici et ailleurs, un droit remis en question

En France, l'IVG est autorisée et le délai légal d'accès à l'IVG a été prolongé (14 semaines de grossesse). Mais son accès est fortement compromis par la clause de conscience spécifique à l'IVG (qui permet à un·e professionnel·le de santé de refuser de pratiquer une IVG), ainsi que par le manque de moyens humains et matériels. Ainsi, près de 8 % des centres pratiquant l'IVG en France ont fermé en dix ans, ce qui rallonge les délais de prise en charge. C'est ce qui pousse 5000 femmes à avorter chaque année à l'étranger car elles ont dépassé les délais. C'est pour cela que la constitutionnalisation du droit à l'IVG serait certes une avancée, mais insuffisante si elle n'est pas accompagnée de nouveaux moyens.

L'extrême droite attaque le droit à l'avortement dès qu'elle en a l'occasion, que ce soit en le pénalisant ou bien en attaquant directement les organisations et militant.e.s féministes. Aux États-Unis, les mesures prises par Trump ont affaibli les droits des femmes et des LGBTI. En juin dernier, la cour suprême a abrogé l'arrêt garantissant le droit à l'avortement dans tout le pays. Et aujourd'hui plus de la moitié des États ont interdit l'avortement. En Hongrie, depuis le 15 septembre, le gouvernement de Viktor Orban oblige les personnes qui souhaitent avorter à écouter les battements de cœur du fœtus...

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les femmes qui ont subi des viols de guerres et ont réussi à fuir en Pologne se trouvent dans des situations dramatiques, sans accès à l'avortement. Et de l'Équateur au Salvador ou à Malte, la liste est longue. Pourtant il y a urgence, car légalement ou non, les femmes avortent, et dans le monde, une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin.

Orléans le 28-09-2022

## Des mesures à imposer pour défendre un droit fondamental



AUX CAPITALISTES DE PAYER LEURS CRISES !

MEETING DU NPA 45

AVEC PAULINE SALINGUE

SAMEDI 1ER OCTOBRE / 15H  
SALLE DES CHATS FERRÉS À ORLÉANS

contre les violences faites aux femmes. Il s'agit de la défense d'un droit fondamental, celui de vivre librement sans craindre pour son intégrité physique ou psychique.

**Le patriarcat tue, et face à cela, notre mobilisation est essentielle pour combattre ce système et les violences multiples qu'il produit. Pour garantir à toutes l'accès à l'IVG, il est urgent de :**

- Allonger significativement les délais légaux pour accéder à l'IVG ;
- Supprimer la clause de conscience des professionnels de santé concernant l'IVG ;
- Investir massivement et à hauteur des besoins en moyen humain et matériel pour garantir l'accès à l'IVG ;
- Rouvrir les centres IVG et les lits d'hôpitaux IVG fermés, rouvrir des centres de planification familiale ;
- Garantir la gratuité et la disponibilité des méthodes de contraception pour toutes, même après 25 ans ;
- Informer, dès le collège, les jeunes de leurs droits concernant l'accès à la contraception et à l'IVG ;
- Soutenir toutes les femmes qui se battent dans le monde pour obtenir le droit à l'IVG.

## Des mesures à imposer pour défendre un droit fondamental



AUX CAPITALISTES DE PAYER LEURS CRISES !

MEETING DU NPA 45

AVEC PAULINE SALINGUE

SAMEDI 1ER OCTOBRE / 15H  
SALLE DES CHATS FERRÉS À ORLÉANS

d'un droit fondamental, celui de vivre librement sans craindre pour son intégrité physique ou psychique.

**Le patriarcat tue, et face à cela, notre mobilisation est essentielle pour combattre ce système et les violences multiples qu'il produit. Pour garantir à toutes l'accès à l'IVG, il est urgent de :**

- Allonger significativement les délais légaux pour accéder à l'IVG ;
- Supprimer la clause de conscience des professionnels de santé concernant l'IVG ;
- Investir massivement et à hauteur des besoins en moyen humain et matériel pour garantir l'accès à l'IVG ;
- Rouvrir les centres IVG et les lits d'hôpitaux IVG fermés, rouvrir des centres de planification familiale ;
- Garantir la gratuité et la disponibilité des méthodes de contraception pour toutes, même après 25 ans ;
- Informer, dès le collège, les jeunes de leurs droits concernant l'accès à la contraception et à l'IVG ;
- Soutenir toutes les femmes qui se battent dans le monde pour obtenir le droit à l'IVG.

L'avortement est un combat de chaque instant pour toutes les femmes et les personnes qui en ont besoin : pour exercer leur autonomie, avoir un contrôle sur leurs corps, choisir par et pour elles-mêmes quand et comment avoir un enfant si elles le souhaitent. L'enjeu est de libérer les femmes du processus de domination masculine et de briser l'oppression patriarcale qui voudrait les enfermer dans la sphère privée et familiale. La lutte pour l'accès libre et sécurisé à l'IVG accompagne donc nécessairement la lutte contre les violences faites aux femmes. Il s'agit de la défense